

La step empeste le secteur de la Dullive

GLAND Depuis mai, l'installation fait l'objet de travaux de maintenance qui provoquent des nuisances importantes. Les voisins n'en peuvent plus.

PAR ANTOINE.GUENOT@LACOTE.CH

Des odeurs pestilentielles jour et nuit. Depuis le mois de mai, les habitants de la Dullive disent en baver à cause des travaux de maintenance de la station d'épuration (step) sise à proximité. Certes, les responsables de l'APEC, l'association intercommunale qui réunit les 21 localités bénéficiant et en charge de l'infrastructure, les avaient prévenus: ces travaux pourraient engendrer quelques gênes, dans le courant des mois de mai, juin et septembre. Mais les riverains ne s'attendaient visiblement pas à cela.

«Les odeurs sont insupportables, expliquait en fin de semaine dernière Daniel Perrin, habitant du secteur. Nous sommes forcés de garder constamment nos portes et fenêtres fermées. La révision du digesteur (ndlr: l'une des deux cuves utilisées pour la méthanisation des eaux usées, qui a fait l'objet d'une première révision) est pourtant terminée, apparemment. Mais cela sent toujours très fort, au point que les habitants n'osent plus recevoir des gens chez eux. Nous n'avons plus de vie sociale.»

Un courrier pour se plaindre

Pour les riverains, cette situation n'est pas tolérable. D'autant qu'ils s'étaient déjà plaints, en 2016 et 2017, de mauvaises odeurs et que de nouveaux travaux de maintenance sont prévus pour septembre. Ils ont donc réagi en envoyant, fin juin, un courrier au comité de l'APEC et aux autorités des communes membres pour que des mesures



Opérés depuis le mois de mai, les travaux de maintenance de la step de la Dullive ont généré de fortes nuisances pour les habitants du secteur. CÉDRIC SANDOZ

soient prises. Et ainsi éviter que le scénario se répète, en particulier durant les beaux jours. Contactés par la rédaction, les responsables de l'APEC n'ont pas souhaité répondre à nos questions en direct. Ils ont indiqué qu'un communiqué serait publié «dans les meilleurs délais» pour expliquer les tenants et aboutissants de cette situation.

Les opposants à la step régionale «confortés»

L'affaire apporte inévitablement de l'eau au moulin des

opposants au projet de méga-step régionale, envisagée au Lavasson, à Gland, à quelque 700 mètres de Luins. Depuis des mois, les autorités comme les habitants dudit village contestent le choix de ce site, craignant des nuisances visuelles et olfactives. Des habitants de Gland et environs ont également rejoint le mouvement.

«Ce qui se passe à la Dullive nous conforte dans notre position, commente Claude Gaignard, syndic de Luins. Cela prouve qu'il existe bel et bien des risques de nuisances aux abords de ces installations.

Cela démontre également qu'il y a un vrai besoin d'informations autour de ces questions.» Pour rappel, trente communes de la région nyonnaise ont signé, en 2016, une convention en faveur de la construction de cette station d'épuration géante. Celle-ci doit permettre de traiter les eaux usées de quelque 110 000 habitants. Et de remplacer les stations de Prangins, Gingins, Nyon et la Dullive qui sont vieillissantes et ne correspondent plus aux normes fédérales de traitement des micropolluants, notamment.

“Applywood”, quand Apples fait son cinéma

ÉVÈNEMENT

Un immense panneau intrigue à l'entrée du village. Suivez le guide...

“On voulait un peu faire le buzz!”, confie l'organisateur, amusé. L'effet est réussi. Le grand panneau “Applywood”, comme son nom le laisse imaginer, fait référence aux célèbres lettres “Hollywood” qui trônent dans les hauteurs de Los Angeles. Conçu et réalisé par Magda Gonçalves, la responsable du dicastère décoration, “Applywood” s'éclaire même la nuit.

Mais pourquoi ce nom? “A chaque édition, nous avons un thème. Il y a quatre ans, on avait lancé “mer et océan” avec un grand phare à l'entrée du village. Cette année, nous avons choisi le cinéma. Voilà pourquoi Applywood”, explique le président du comité.

Depuis une quarantaine d'années, la fête au village d'Apples est réputée pour ses activités de tir. Mais pas que. Organisé tous les quatre ans, l'événement rassemble plusieurs activités: des fanfares, des stands de tir, des bals villageois, des manèges... Cette année, la pièce de théâtre “On choisit pas sa famille” sera jouée chaque soir par la troupe des Hurluberlus à la salle polyvalente du Léman. “On peut tout à fait venir profiter de la fête sans être un passionné de tir. C'était le moteur de base de l'événement mais ça reste traditionnel”, assure Pascal Stump, le président du comité d'organisation. Une carte d'entrée “non-tireur” est d'ailleurs disponible pour tous ceux qui n'ont pas envie de manier l'arme. LCA

Applywood, la fête villageoise de tir fait son cinéma du 6 au 8 juillet 2018 à Apples. Entrée 3 jours carte non-tireur: 80 fr. Entrée 3 jours carte tireur: 125 fr. Théâtre uniquement: 25 fr. www.applywood.ch



Les lettres “Applywood” sont disposées en bord de route de la commune d'Apples. Clin d'œil évident au cinéma américain. DR

L'école du Muids ne sera pas construite avant des mois

PROJET Un crédit de 29 millions pour la réalisation du nouveau collège a été accepté lundi. Mais les opposants jurent qu'ils iront jusqu'au bout.

Un oui majuscule. C'est la réponse donnée par le Conseil communal d'Arzier-Le-Muids lors du vote sur la construction d'une école au Muids. Les 29 millions de francs du crédit pour ce bâtiment ont été acceptés par 41 oui contre 7 non et aucune abstention. “On ne s'attendait pas à un résultat aussi net. Là, le message est clair”, s'est réjoui la syndique Louise Schweizer.

La future école, qui sera située entre le chemin de la Grange et la route cantonale, accueillera les élèves de la 5e à la 8e pri-

maire dans 14 classes. Elle comprendra aussi une salle de gymnastique triple, un espace d'accueil parascolaire et une salle polyvalente. Celle-ci restera la propriété de la commune. Le 20 juin, l'Association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE) a décidé le rachat du reste du complexe, par 17 oui et 2 non.

À Arzier-Le Muids, la partie n'était pas gagnée d'avance. Lors de la séance du Conseil, la question du financement a préoccupé. “Nous laisserons des dettes aux générations fu-

tures...”, s'est inquiété un conseiller. Les accès routiers, dont les aménagements n'ont pas encore été pensés, ont aussi été abordés. “Nous ne pouvions pas faire de telles études sans savoir si le projet d'école était accepté”, s'est défendu Nicolas Ray, municipal.

Permis de construire suspendu

Malgré ce crédit validé, le chantier ne pourra pas démarrer de sitôt. Un recours déposé auprès du Tribunal administratif cantonal par un groupe de



Une image de l'école projetée, acceptée et combattue. LOD/BUREAU BONNARD ET WOEFFRAY

voisins du Muids suspend le permis de construire jusqu'à la décision, soit environ un an. Si l'instance cantonale valide le permis de construire, les recourants prévoient de mener l'affaire devant le Tribunal fé-

déral, la bloquant pour une année supplémentaire.

Devant ce contretemps, la Municipalité relativise. “Il n'y a pas de construction de ce genre sans recours”, tempère Louise Schweizer. Au Conseil,

les recourants étaient représentés par Alessandro Gassmann, qui s'est récusé pour le vote. Devant le résultat, il reste impassible: “Maintenant, l'affaire est judiciaire. Ce sera aux juges de trancher.” LOS